

Trait d'plume

Le journal municipal de **Messery**
Rives du Léman



**Fête du
patrimoine**

Célébration du
patrimoine vivant



N°26 AUTOMNE 2023

Haute-Savoie • 74140 Messery • Mairie • 04 50 94 71 57 • www.messery.fr



Serge BEL
Maire de Messery

PUBLICATION

Édition trimestrielle - N°26
AUTOMNE 2023

Mairie de Messery
Chemin de la Cure - 74140 MESSERY

Directeur de publication :
Serge BEL, maire

Responsable de publication :
Nathalie VUARNET, 2^e adjointe

Ont participé à ce numéro :

Textes

Serge BEL
Amélie COLLOMB
Emilie GRAND
Gérard JAOUEN
Léa OSSEDAT
Catherine PAYOT
Cathy STALDER
Gérard TEDESCHI
Grégoire THIEFFRY
TY BUDDIES
Nathalie VUARNET
Bernard WALET
Club de rugby d'Hermance
Les classes de GS/CP et CP/CE1
Les classes de CM2 de Messery

Crédits photos :

Club de rugby d'Hermance
Michel COMPAGNON
Ecole « Les Petits crayons »
Catherine PAYOT
Cathy STALDER
TY BUDDIES
Nathalie VUARNET

Création et impression :

Imprimerie MATHY
74200 Thonon-les-Bains
Graphisme Atelier 2L

Imprimé sur du papier PEFC
(issu de forêts gérées durablement
et de sources contrôlées)

Impression offset réalisée dans
les ateliers de l'imprimerie Mathy
Label Imprim'vert



Mes chers compatriotes,

L'année qui se termine aura été une fois de plus marquée par les incohérences de nos vies sur cette terre. Nos voisins Ukrainiens ne voient pas d'amélioration du conflit qui les oppose à la Russie. La Palestine et Israël sont de nouveau sous tensions extrêmes. Le drame humain, toujours plus d'inégalité, de sectarisme, de fanatisme religieux, des personnes qui se croient au-dessus de la mêlée et qui détériorent la vie des autres, l'être humain ne s'améliore pas, il court à sa perte. Même sur le sujet de l'environnement - notre cause commune - nous n'arrivons pas à nous entendre.

« Tout fout le camp » !

Il devient de plus en plus compliqué de faire entendre la parole publique, les maires sont sans cesse contestés sur des sujets pourtant simples : la police de la circulation et du stationnement, l'installation des points d'apport volontaire pourtant voulus par la loi, les PAI à la cantine scolaire, les règles de construction et d'urbanisme, l'entretien des haies (il y a sur notre commune toujours des haies trop hautes et larges)... Ce n'est plus admissible.

Vos services municipaux ainsi que vos élus travaillent chaque jour à l'amélioration du village.

La problématique de l'eau

Nous avons encore traversé une année marquée par une saison sèche et chaude. La problématique de l'Eau est au cœur des enjeux de territoire et des échanges sont nécessaires sur le bassin lémanique pour l'usage de l'eau. Vous allez bientôt découvrir une nouvelle proposition pour un tarif progressif sur l'ensemble de l'Agglomération.

Et celle des transports

Il nous faut revoir aussi nos modes de déplacement, nos voiries sont saturées (entre 5000 à 6000 véhicules jour sur le CD25) ; on y roule souvent très vite, parfois très mal. La route appartient pourtant à tous et on se doit de la partager et de respecter les autres usagers. Comment réduire nos déplacements ? Comment favoriser et inciter le transport collectif ? Les collectivités doivent réfléchir à des abonnements et tarifs incitatifs ou même à des aides pour encourager cet usage.

En attendant, passez de bonnes fêtes en famille auprès de vos proches et de vos amis.





C'est la rentrée !

292

élèves

(dont 115 maternels
et 177 primaires)

4
ATSEM

8
**Agents
périscolaires**

Les enseignants

PS : Mme BALLY Murielle

remplaçant Mr GOUTAGNY
Julien

**PS/MS : Mme BOUCHET
Alicia**

**MS/GS : Mme ASTARJIAN
Aline, Mme MAS Myriam**

**MS/GS : Mme DELHOMME
Audrey**

**GS/CP : Mme BARRAS
Anais**

**CP/CE1 : Mme MILOT DE
MATOS Maïté**

**CE1/CE2 : Mr LAURIN
Guillaume**

**CE2/CM1 : Mme THABUIS
Stéphanie
Mme CHARDIN Justine**

**CM1/CM2 : Mme VENERA
Tiffany
Mme MARECHAL Vanessa**



RAPPEL :

Enfants nés en 2021,
dossier d'inscription
scolaire 2024-2025 à retirer
en mairie du 15 janvier au
15 avril 2024.



CYCLE DE NATATION

Du 7 au 26 septembre tous les élèves des GS, CP et CE1 ont participé à un cycle natation de 6 séances au centre David Lloyd à Veigy.

Durant 6 après-midis, les élèves ont travaillé, sous forme d'ateliers par groupe de niveau mais aussi par parcours évolutifs, les entrées dans l'eau, l'immersion ainsi que les déplacements.

Lors de la dernière séance les CE1 ont passé le 1^{er} niveau du test du Savoir Nager.

L'équipe de Farandole et les enseignants ont remis aux élèves un diplôme et des bonbons pour les féliciter de leurs efforts et leur progrès !

Merci à la mairie, à Farandole et aux parents accompagnateurs d'avoir permis de réaliser ce projet.



Remise
des diplômes
de natation

UNE COURSE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION ELA

par les classes de GS/CP et CP/CE1

Les classes de la GS/CP au CM2 ont participé à une course le jeudi 12 octobre pour l'association ELA. Cette association sert à aider les enfants malades qui ne peuvent plus marcher (atteints de leucodystrophies).

Nous avons couru et marché pour aider ces enfants et faire le plus possible de tours. Le tracé de la course était relativement long mais faisable, la preuve nous avons réussi à parcourir 846km ! Nous avons aussi récolté 901€ pour aider l'association.

Nous avons été honorés de participer et « cela a été beaucoup de bonheur pour nous » de les aider. Nous nous sommes aussi bien amusés !

Nous remercions les parents, le policier municipal, la directrice et les maîtres et maîtresses de l'école !



Course au profit de l'association ELA





SEMAINE DE VOILE

À SCIEZ par les élèves de CM2

Du 25 au 29 septembre, nous sommes partis à la base nautique de Sciez pour apprendre à faire de la voile.

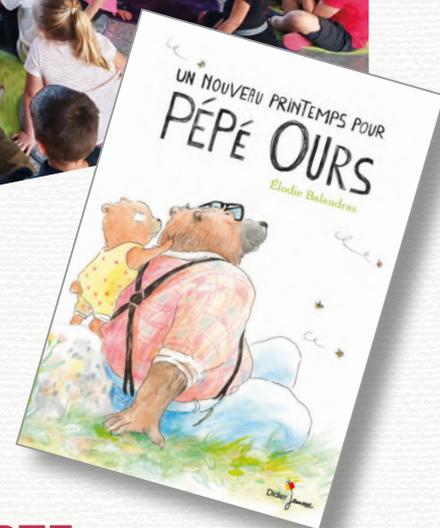
Nous avons pris le car chaque matin pour nous rendre à la base nautique. Une fois arrivé, on se préparait pour l'activité. Ensuite, nous nous regroupions par groupe avec notre moniteur (Ange, Ludovic ou Nina) afin qu'ils nous donnent les consignes à suivre durant la séance. Pendant cette semaine, les moniteurs nous ont appris plusieurs choses.

Nous avons appris à préparer les bateaux. Pour cela, il faut amener la barque près du lac, la voile, la dérive et le gouvernail, puis attacher les bateaux entre eux par des nœuds. Une fois prêts, nous les poussons à l'eau, puis allons dedans afin que les moniteurs nous tirent vers le large. Ensuite, nous détachons les bateaux les uns des autres et nous nous mettons en position de navigation.

Nous avons aussi appris à faire des manœuvres avec les bateaux : des virements de bord (faire tourner le bateau face au vent), des empannages (faire tourner le bateau dos au vent), s'arrêter, naviguer, changer de rôles (tirer l'écoute ou diriger le bateau avec le gouvernail) et aller plus vite.

Durant les séances, nous avons également fait des jeux. Parfois il n'y avait pas de vent, alors les moniteurs nous faisaient visiter les alentours.

Pendant cette semaine, nous nous sommes bien amusés, mais à la fin, nous étions tous bien fatigués !



À LA DÉCOUVERTE DE « PÉPÉ OURS » À LA BIBLIOTHÈQUE

Du jeudi 12 au mardi 17 octobre, les élèves des quatre classes de maternelle, ainsi que les deux classes de CP ont été accueillis à la bibliothèque par Émilie GRAND et Catherine PAYOT afin de découvrir l'univers de « Pépé Ours » imaginé par l'écrivaine et illustratrice Élodie BALANDRAS.

Dans un premier temps, les élèves ont découvert « la chemise à conter » avec les éléments de l'histoire cousus dessus, permettant de raconter l'histoire de Pépé Ours avec des marottes.

Dans un second temps, ils ont participé à plusieurs ateliers :

- un jeu coopératif pour collecter le miel dans le sac contenant la ruche sans se faire piquer par une abeille ;
- un jeu sur l'entraide dont le but était de marcher en binôme sur les pas des ours, cueillir et collecter des pommes ;
- un atelier de tissage reliant les activités préférées de Pépé Ours et de sa petite fille ;
- un atelier pour imaginer la suite de l'histoire en s'aidant des images ;
- un atelier d'observation afin de retrouver les 3 images de l'histoire parmi 10 images. Puis ordonner 7 images restantes sur la vie de Pépé Ours, de son enfance à sa vie de grand père permettant de travailler la notion du temps qui passe.

Les élèves étaient enthousiasmés par cette exposition !
Merci à Émilie GRAND et Catherine PAYOT pour leur accueil et aux parents accompagnateurs.



SOIRÉE DU 13 JUILLET

Succès gourmand pour la vente de pâtisseries de Messery Rencontre.

Le 13 juillet 2023, l'association Messery Rencontre a célébré la fête nationale avec une vente de pâtisseries qui a ravi tous les habitants. Grâce à l'effort et au talent de ses membres, une belle variété de gâteaux, tartes et biscuits maison a été proposée.

Le stand a attiré de nombreux résidents qui ont pu savourer ces délices sucrés. Les pâtisseries étaient non seulement délicieuses, mais elles étaient également un témoignage du talent et de l'engagement de nos aînés.

Les membres n'ont pas manqué d'activités cette année. Le dimanche 22 octobre, ils se sont rendus à l'auberge du Pré Vélard à Thoiry pour un repas spectacle qui a fait l'unanimité.

Pour clôturer l'année en beauté, Messery Rencontre organise le mardi 12 décembre un repas de fête spécial avec animation. Cet événement promet d'être une journée inoubliable où les membres pourront célébrer ensemble l'année qui se termine.

Pour information, club ouvert aux résidents dès l'âge de 50 ans :

Gérard JAOUEN - 06 16 79 46 65
messery.rencontre@gmail.com



INITIATION AU RUGBY

Profitant de la coupe de monde de rugby, l'école de rugby d'Hermance et région (HRRRC) a organisé dans la salle communale de Messery une soirée dédiée aux enfants et aux parents.

Les jeunes U16 du club ont présenté aux enfants de Messery la pratique du rugby par des jeux ludiques, très appréciés. Le temps imparti a été dépassé du fait de l'enthousiasme de tous les enfants.

La soirée s'est poursuivie par un repas préparé par Papa Kook, traiteur de Douvaine habitant à Messery. Parents et enfants ont pu suivre ensuite la rencontre France-Italie sur un écran géant.

Un grand merci à la mairie de Messery ainsi qu'à Farandole.

Pour information, l'école de rugby est ouverte aux jeunes de 5 à 16 ans qui souhaitent essayer ce sport. Le terrain est situé à Chens le Pont. Les entraînements ont lieu les mardis soir et samedis matin.

Plus d'informations sur www.hrrc.ch



UNE 3^e SAISON POUR LE TAM

La troisième saison du TAM a ouvert, samedi 28 octobre, avec « L'improbable est possible, j'en suis la preuve vivante » de et avec Latifa Djerbi.

La comédienne, débordante d'énergie et d'émotion, a exposé les multiples facettes de sa vie et de son identité sous forme d'équations à résoudre, tour à tour profondes, cocasses et touchantes avant d'accueillir le public pour un temps d'échange et de convivialité autour d'un verre et des friandises. Le public était ravi, quarante personnes ont fait le déplacement malgré la finale du rugby !





LA FIBRE OPTIQUE EST ARRIVÉE À MESSERY

Le lundi 2 octobre, le local technique de la fibre a été inauguré officiellement par les élus, le Syane et son président Joëll BAUD-GRASSET, Altitude Infra Haute-Savoie.

Cette inauguration a été suivie d'une réunion publique d'information auprès des habitants de la commune qui s'étaient déplacés en nombre. Les 4 principaux opérateurs étaient présents (Orange, SFR, Free et Bouygues).

989 prises sont aujourd'hui éligibles sur la commune de Messery tout opérateur confondu.

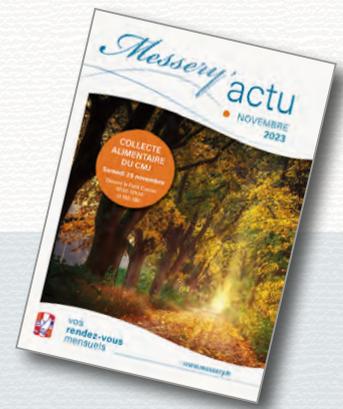
Des zones restent en attente et seront ouvertes prochainement en fonction de l'avancée des travaux de déploiement qui se font poche par poche.

A savoir : pour les logements privés de plus de 4 appartements, une convention avec le syndic est nécessaire pour demander l'installation de la fibre.

Vous pouvez retrouver la carte de déploiement mise à jour sur les sites :

- <https://fibre.syane.fr/eligibilite-de-mon-logement/>
- <https://www.hautesavoie-fibre.fr/>

Le déploiement du Réseau d'Initiative Publique du Syane est réalisé en partenariat avec l'Etat, le Département de la Haute-Savoie, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les intercommunalités.



ARVI* MESSERY ACTU

Le Messery actu paraît chaque mois pour informer les citoyens sur les animations et activités programmées dans le mois en cours à Messery.

Avec l'avènement du numérique, la version imprimée a été diminuée en nombre au profit du Trait d'plumes, journal municipal trimestriel qui relate des infos et événements locaux passés.

Le Messery actu est disponible chaque mois dans sa version papier dans plusieurs lieux publics (agence postale, mairie, bibliothèque, point info) et chez certains commerçants du village. Une quinzaine d'exemplaires sont remis aux personnes qui en ont fait expressément la demande.

La version numérique est consultable gratuitement en ligne via Calaméo ou téléchargeable depuis le site internet de la commune.

Plus un journal imprimé est lu et circule, moins il émet de CO₂ au numéro. Or, comme le Messery actu est une publication au contenu provisoire, valable uniquement sur le mois en cours, il devient rapidement « périssable » et un nombre important d'exemplaires est jeté au tri chaque fin de mois. **Ainsi, la commission communication a pris la décision de suspendre l'édition de ce document, choix à la fois économique et écologique.**

L'agenda des manifestations ne disparaît pas pour autant puisque vous retrouverez ces infos au dos du journal municipal, et sur les supports numériques « officiels » (application Politeia, site internet de la commune, panneau lumineux).

L'imprimé comme le numérique doivent être plus sobres à l'avenir, mais la vraie question est celle de l'efficacité : quel mode d'information va le mieux vous faire lire ?

* Expression en patois savoyard pour dire « Au revoir »



CÉLÉBRATION DU PATRIMOINE VIVANT

Les journées européennes du patrimoine 2023, dont le thème était le Patrimoine Vivant, nous ont conduits cette année au hameau d'Essert et plus précisément au Champ de Foire. L'objectif étant de faire découvrir chaque année un lieu du village (Bourg, Plage, Parc des Semiss...).

La commission du Patrimoine et l'Info-Animations de Messery nous ont concocté, comme à leur habitude, un gros programme avec des artisans dont des créateurs locaux, des animaux, des jeux... Le tout en musique, avec notamment un spectacle musical orchestré par Nati James, et accompagné d'une gastronomie locale, le midi et le soir, préparée par le maire (diots et tartiflette). Beau succès avec 450 repas servis sur la journée.

Cette journée a été marquée par l'inauguration du four à pain qui, comme le rappelait M. le Maire fait partie du petit patrimoine, si important pour la convivialité, et qui permettra aux familles/amis de se retrouver pour faire cuire leur pain, comme cela était le cas à l'époque. Le four reste à terminer (portes, charte d'utilisation) avant d'être mis à disposition des habitants de Messery au printemps prochain.

Grand moment aussi avec la batteuse à poste fixe qui date d'un bon siècle, avec une démonstration de battage de la moisson de l'été. Cette batteuse, de nouveau en service, allait dans les années soixante de maison en maison pour faire la farine (et par la suite le pain) pour les gens du village.

Comme d'habitude beaucoup d'animaux étaient présents dont des chevaux de trait présentés par « Trait en Savoie ». A noter que « les potagers de Gaia », producteur de légumes Bio à Hermance et présent lors de cette journée, utilisent des chevaux de trait pour la culture de leur terre.

Des jeux aussi, bien sûr, dont (entre autres) le fameux mât de cocagne créé à cette occasion, un Escape Game « Le petit atelier de Léonard » et des tours en calèche pour le plus grand plaisir de nos enfants.

Cette journée a été co-organisée avec la commune d'Excenevex qui organisera la prochaine édition sur leur commune avec le soutien de Messery.

Merci à tous les bénévoles, employés de mairie, aux diverses associations et participants et à la météo, sans qui cette fête n'aurait pas pu être un si beau succès.



LES PIEDS SUR TERRE

Week-end du Conseil Municipal Jeunes à Muttersholtz

Connaissez-vous Muttersholtz ?

Cette commune d'Alsace de 2000 habitants située près de Sélestat est très impliquée dans la préservation de l'environnement depuis plusieurs années. Elle a été élue en 2017 « capitale française de la biodiversité » et s'est fixée comme objectif de devenir, à terme, un territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPV), c'est à dire qui produira plus d'énergie renouvelable que consommé.

Il y a 3 ans, Muttersholtz accompagnait Messery pour la rédaction du cahier des charges techniques permettant le passage à l'électricité verte de l'éclairage public et des bâtiments communaux. Grâce à cette collaboration Enercoop est ainsi devenu le fournisseur de notre commune.

Le week-end du 23 et 24 septembre dernier, les élus du Conseil Municipal Jeunes se sont rendus en bus à Muttersholtz accompagnés de deux élues et d'un chauffeur.

Départ 6h du matin devant la mairie, arrivés à 11h à la Maison du Ried et de l'Alsace centrale. Après avoir pris possession des chambres, visité le lieu et écouté les règles de vie, notre petite équipe s'est restaurée autour d'un bon repas végétarien, élaboré avec des produits locaux (producteurs dans un rayon de 10km) et de saison. Par souci de préservation de l'environnement la présence de viande est volontairement limitée à deux repas par semaine. En fin de repas, les déchets sont triés dans des bacs de tri, de compost et pour l'alimentation des poules de la Maison. Ici rien ne se perd car tout se transforme !

L'après-midi un bref retour à l'état naturel nous attend sur le parcours du sentier pieds nus du Ried créé il y a 8 ans ! 1h30 pour nous reconnecter à la terre, au contact du sol et mettre tous nos sens en éveil. Expérience nouvelle et amusante sauf pour ceux qui souffrent de podophobie !



Chaud, froid, sec, humide, chatouillant, picotant, dur, souple, un tourbillon de sensations sous nos pieds, à chaque pas posé sur les 30 matériaux et textures qui composent le sentier.

Une animatrice nous guide sur le chemin nous faisant découvrir la légende du Hockemann, les plantes sauvages, les paysages et la faune locale. Les jeunes élus y ont laissé une trace, un petit morceau d'argile façonné et posé sur le sentier.

Ce parcours « SensoRied » fermera le 30 septembre pour clore cette 8^e saison qui a compté 28000 visiteurs ! Le chemin est installé dans une zone inondable naturelle. Entre novembre et février, le site est immergé par les remontées de la nappe phréatique.

Une soirée autour d'un feu de camp, puis la préparation d'un repas ensemble, agrémenté de plantes sauvages comme le lierre terrestre et le plantain, des recettes de gougères, sablés, pesto et pizzas compléteront cette expérience collective du vivre ensemble... Simplement et surtout NATURELLEMENT !





Toutes nos félicitations pour cette aventure féminine et la 5^e place au classement !

L'AVENTURE DES « TY BUDDIES »

Le Trophée « Roses des sables »

Quelle aventure ! Ce ne sont pas loin de 5400 km parcourus au total, porte à porte, dont 798 km de compétition. Le rallye en lui-même a duré 6 jours avec une grande intensité pour effectuer les 6 étapes de la course.

Au programme: manger autant de kilomètres que de sable pendant des journées allant jusqu'à parfois 9h de conduite où il fallait arriver avant la nuit pour assister au briefing de l'étape du lendemain. Donc pas le temps de faire les touristes, nous sommes visiblement dans un rallye.

Nous avons vécu des journées dans le désert marocain où les paysages variaient au fur et à mesure que nos roues tournaient: traversant à la fois les cailloux dans l'Atlas, les oueds

(rivières asséchées), les plateaux désertiques et les fameuses dunes de sable orange.

Cela a été pour nous une aventure hors du commun où surpassement de soi et solidarité furent les maîtres mots. Au-delà de la compétition, ce sont l'entraide et la bienveillance entre Roses que l'on a découvert sur place. C'est cette vague de bonheur qui nous envahissait en voyant les sourires et la joie des équipages que l'on venait aider ainsi que la fierté dans les regards, lorsqu'ensemble, nous arrivions à nous sortir de situation délicate.

Le Trophée est avant tout une histoire de rencontres. Des rencontres avec les associations partenaires du rallye dont nous avons soutenu et défendu les causes tout au long des mois

de préparation et bien plus encore pendant le rallye. Mais surtout, ce sont des rencontres entre femmes de tout âge et venant de tout horizon avec lesquelles nous avons créé des liens très fort en très peu de temps. Rapidement, les « Ty Buddies » sont passées d'un équipage de 2 personnes à une équipe de 10 avec pour seul objectif celui de voir l'ensemble de nos 4x4 franchir la ligne d'arrivée finale.

C'est donc avec fierté, et sans regret que nous terminons 5^e au classement général 4x4 sur 124 équipages.

Nous tenons à remercier chaleureusement nos familles, nos amis et tous nos partenaires qui nous ont permis de faire de ce rêve une réalité.

MOBILITÉ DURABLE ET RESPONSABLE ?

Très peu de personnes se sont déplacées pour assister à la réunion publique sur l'Autopartage le 28 septembre dernier, et peu ont répondu au questionnaire en ligne.

Ainsi, le projet d'accueillir 2 véhicules Citiz sur la commune ne pourra pas voir le jour, sachant qu'il faut s'assurer d'une vingtaine d'abonnés pour que celui-ci s'équilibre financièrement. La commune était prête à investir dans ce nouveau modèle de mobilité plus économique et écologique.

Pour rappel, l'autopartage permet **l'utilisation d'un véhicule que lorsque l'on en a besoin**, et remet donc en cause le modèle traditionnel de la possession permanente d'un véhicule. Ce nouveau modèle aide à améliorer le trafic, la qualité de l'air (diminution du nombre de véhicules en circulation), à diminuer les coûts liés à une voiture particulière, à résoudre les problèmes de stationnement, d'artificialisation des sols...

La question du changement de comportement et, plus généralement, de l'évolution de nos modes de vie est un enjeu clé de la transition écologique. Serait-ce trop tôt pour Messery ?





KAZUBA : DES TOILETTES DANS L'AIR DU TEMPS !

● Un choix environnemental

La commune a fait le choix de mettre en place des toilettes sèches, adaptées PMR, au parc des Semiss. Elles fonctionnent grâce aux sources d'énergie naturelles : le soleil et le vent !

Le concept de la Kazuba, qui veut dire « dieu du soleil » dans un dialecte africain, vient d'Afrique du Sud. De jeunes Français l'ont réinventé, il y a dix ans, pour l'adapter aux standards européens. Cette construction légère s'intègre parfaitement avec l'environnement boisé du parc, et correspond aux objectifs de sobriété énergétique et de préservation des ressources en eau, enjeux majeurs pour tous.

Kazuba est autonome, fonctionne sans eau, ni électricité et ne nécessite ni sciure, ni produit chimique. De plus, il est indépendant des systèmes d'égouts et ne rejette pas d'effluents dans l'environnement.

● Lieu d'aisance ?

L'ossature de la cabine est en acier galvanisé habillée de pin, la porte, en acier, s'ouvre par mécanisme coulissant. A l'intérieur on trouve une toilette à l'occidentale, du papier et un gel antiseptique pour se nettoyer les mains. Pas de chasse d'eau, ni de robinet. La cuvette aspire l'air, éradiquant toute mauvaise odeur. L'éclairage, naturel, est assuré par quelques centimètres d'ouverture au bas de l'habitacle. À cause d'un effet optique, impossible de voir ce qu'il y a à l'intérieur de la cuvette.

● Comment ça marche ?

Les liquides et les solides sont d'emblée séparés à l'aide d'un panier-filtre. Les liquides s'évaporent avec la température qui s'élève à 50-60 degrés Celsius, chaleur produite grâce à un extracteur situé en haut de la structure et qui est stimulé à la moindre brise. Cette division permet d'éviter les odeurs de pourrissement. Quant aux matières solides, elles se déshydratent par le flux d'air constant qui entre par la cuvette, réduisant leur volume jusqu'à 90%. Ici pas de pièce en mouvement ou de lombricompostage complexe.

1 à 2 fois par an, en fonction de la fréquentation, un service de vidange sera opéré par une entreprise spécialisée.

Le montant des toilettes sèches est de 16188 € TTC, auquel il convient d'ajouter un socle béton réalisé par les services municipaux de 500 € soit un total de 16688 € TTC pour l'ensemble de l'équipement. Moins onéreux à l'achat, en installation et en fonctionnement que des toilettes publiques « ordinaires » fonctionnant à l'eau et l'électricité.



PROTÉGER VOTRE JARDIN PAR LA LOI

Vous souhaitez protéger un milieu naturel vous appartenant ?

L'Obligation Réelle Environnementale peut être une solution juridique pour sanctuariser cet espace naturel.

De quoi s'agit-il exactement ?

C'est un outil qui a été mis en place par la loi de reconquête de la biodiversité d'août 2016. Il permet à toute personne possédant une parcelle de terre de s'impliquer en faveur de la protection de la nature en s'engageant à respecter une série de mesures pour une durée qu'elle définit elle-même, 99 ans étant la durée maximale.

Ces mesures ont pour finalité le maintien, la conservation, la gestion ou la restauration d'éléments de la biodiversité ou de fonctions écologiques. Le propriétaire conserve la propriété de son bien, mais en restreint volontairement l'usage.

Et le grand intérêt de cet outil est qu'il perdure en cas de changement de propriétaire. En effet, cette obligation est attachée non pas aux personnes mais à la parcelle, ce qui représente un moyen efficace de pérenniser les pratiques au service de la nature.

Et que vous possédiez un terrain à la campagne, un jardin abritant de la biodiversité, des arbres remarquables, etc., vous pouvez signer devant notaire ce contrat.

Ce contrat est d'une grande souplesse puisque c'est vous qui rédigez les engagements réciproques qui vous lient à ces obligations avec une collectivité, un établissement public ou une personne morale agissant pour la protection de l'environnement (association).

Plus d'informations en scannant le QR code





TOUT PETIT MAIS SI NUISIBLE POUR NOTRE PLANÈTE

Samedi 16 septembre a eu lieu le World clean up day, journée mondiale du nettoyage de la planète, qui tombe chaque année le week-end de la fête du patrimoine.

Les années précédentes les jeunes du CMJ organisaient des chasses aux déchets sur les bords du lac. Cette année, un stand de sensibilisation autour des mégots, petits déchets aux dégâts importants, a été installé au cœur de la fête du patrimoine.

Baptiste, élu CMJ, s'était porté volontaire pour le tenir avec quelques amis ralliés à sa cause.

L'occasion de distribuer des cendriers de poche aux fumeurs pour leur faire prendre conscience de la nécessité de jeter leurs mégots ailleurs que sur le sol, comme **56% des fumeurs** le déclarent.

Les mégots de cigarettes font partie de la même catégorie de déchets que les bouteilles plastique ou les emballages. Les jeter dans le caniveau, par la fenêtre de la voiture, ou les laisser sur place n'est pas suffisamment perçu chez les fumeurs comme quelque chose de néfaste pour notre environnement.



Important de savoir...

- **chaque seconde**, 1 milliard de mégots sont jetés au sol en France ;
- ces mégots sont la cause de **30% des départs de feux** ;
- **c'est le 2° déchet plastique** retrouvé sur les plages ;
- **et le 3° déchet le plus mortel** et polluant dans les lacs, mers et océans (après les filets de pêche et les sacs plastiques).

Nous sommes tous responsables des déchets que nous produisons et surtout de l'endroit où nous les jetons. Agissons ensemble pour donner l'envie aux jeteurs d'hier d'être plus attentifs demain !

INFO

Des cendriers de poches sont disponibles gratuitement à la mairie, et bientôt des cendriers sur pied seront installés à plusieurs endroits de la commune.





LES ARMOIRIES DE MESSERY

Pendant plusieurs semaines, vous avez pu voir les services techniques à l'œuvre sur le parvis de la mairie. Ils ont réalisé les armoiries de Messery avec des pavés en porphyre de marbre blanc et gris. Un travail minutieux et qui a demandé de la patience pour donner un résultat des plus réussi.

RAPPEL SUR LA LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Les réservations pour les particuliers ne sont possibles que **les week-ends, du vendredi soir - 17h au lundi matin - 8h**, à l'exception des week-ends du 14 juillet, 11 novembre et 31 décembre.

Il faut être habitant de Messery pour pouvoir louer les salles.



AVIS DE MISE EN LOCATION

La commune met en location pour les saisons 2024, 2025 et 2026 :

- L'exploitation de son snack-bar de la plage de Messery pour la saison d'été (1^{er} mai - 30 septembre)
- Une concession de terrain en bord de lac pour la location de bateaux (paddles, pédalos...)

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez-vous présenter en mairie (à partir du 15 décembre).

ETAT CIVIL

Décès :

Marie-Odile GOUTORBE (née BRETTON),
décédée le 7 juillet 2023

Françoise BONNAUD
décédée le 11 juillet 2023

Raymond SEEWER
décédé le 27 août 2023

Gérald HENRION
décédé le 28 août 2023

Jean-Marc DEGENÈVE
décédé le 7 octobre 2023

Mariages :

Rémy GRAZINI et Elise FLIPO,
le 22 juillet 2023

Lionel COMBES et Anne-Laure
CONSTANTIN, le 12 août 2023

Michel BULLAT et Mireille
SAMPIC, le 26 août 2023

Arnaud BASTIAN et Marion
AVVENENTI, le 23 septembre
2023

Naissances :

Juliette LINSSEN CREPY,
née le 18 juillet 2023

Rose PETER, née le 14 août 2023

Aron BALINT, né le 29 août 2023

Ayden ASPERO USEDO
MONTESINOS,
né le 8 septembre 2023

Lucas GAYDON,
né le 2 octobre 2023

INFOS

CCAS

Les personnes atteignant l'âge de 70 ans en 2023 sont invitées à se faire connaître auprès du service accueil de la mairie pour bénéficier des avantages dus à leur âge (voyage, repas, colis...).

Garde d'enfants

Pour obtenir la **liste des assistantes maternelles agréées et la liste des jeunes personnes faisant du baby-sitting**, renseignez-vous à la Mairie au 04 50 94 71 57 ou consultez le site internet.



URBANISME



DÉCLARATION PRÉALABLE

- M. GOMBART Charles, 86 B route de Parteyi ; pose de velux, remplacement portes et fenêtre, création ouverture
- M. CHESNEAU Romann, 39 ch. de Sergyieu ; construction d'un abri de jardin non fermé
- Mme ROBERT Stéphanie, 22C rue du moley ; ravalement des façades, création ouverture, suppression du balcon
- ENGIE MY POWER pour VILLANDRE Jean Louis, 3 ch. du Renard ; panneaux photovoltaïques
- EDF ENR - DECLAS Benjamin , Lot le Jardin Blanchet, route des Repingons ; panneaux photovoltaïques
- M.FREMONT Grégory, 4 ch. du Plantez ; construction d'une piscine enterrée de 8,00x3,75m avec volet roulant hors sol en couverture
- Mme MONTARICOURT Sylvia, 34 ch. de Sergyieu , panneaux photovoltaïques
- M.GAYDON Nikolai, 42 rue de veret ; panneaux photovoltaïques
- M.VINTER NENTWIG Eric, 29G ch. de Sergyieu, lieu dit «Fontaine» ; construction d'un muret de 60 cm de hauteur et 9,2 m de longueur du côté gauche de l'entrée sur la parcelle en bordure de propriété
- M.BOUCHER Damien, 8b ch. de Vorget ; carport
- Mme ARGIRO Sabrina , 3 ch. de sous les prés ; changement garde-corps, remplacement du bois par du verre transparent
- DUMONT Sarah, 7 rue du Lac ; remplacement des fenêtres
- EDF ENR - DECLAS Benjamin, 17 rue de la seppe ; panneaux photovoltaïques
- M.BELKADI MOHAMED - LES CHAUFFAGISTES DE France - GROUPE CDF - SAS, 63 Bis route de Parteyi ; panneaux photovoltaïques
- Mme HERRMANN Carole, 10 rue du Lac ; changement peinture volets
- Mme FLANAGAN Marie Cecile, 11B ch. du Plantez ; création d'une clôture rigide RAL 7016 de 1,5 m de hauteur occultant ajourée 1 lame sur 4 et portillon, création de 3 places de stationnement
- M. ALLOT Pascal, 29B ch. de Sergyieu ; clôture en grillage souple vert de 1,5m en limite séparative
- M. GODIN Jean Marc, 1 rue du Crêt ; division en vue de construire
- Mme POPOVA Nadia / M. BEZON Nicolas , 24 ch. de Sergyieu ; abri de Jardin en bois 6 m x 3 m
- Mme SARRET Marie Claude, 8 ch. de la pierre ; remplacement d'une haie par une haie bocagère, remplacement de l'ancienne clôture
- EDF ENR Declas Benjamin , 5 ch. de grenouilles ; panneaux photovoltaïques
- M. BURON Denis, 35 route de Frize ; panneaux photovoltaïques
- M. ORELLI Héribert, 15 bis rue du lac ; remplacement portail
- BELKADI MOHAAMED - LES CHAUFFAGISTES DE France - GROUPE CDF - SAS, 63 Bis route de Parteyi ; panneaux photovoltaïques
- M.JAN-DU-CHENE Claude, 41 rue de Veret ; apprentis

PERMIS DE CONSTRUIRE

- AL KUWARI YACOUB SCI NOUF, 9 ch. des vignes de Frize, le CRET.
Permis Modificatif : modification de l'accès, mur de soutènement, agrandissement terrasse
- SCI LA CROZETTE - CHAREYRE Pierre, 74 route des repingons.
Permis Modificatif : modification taille des fenêtres, suppression du bardage en façade Nord, suppression d'un auvent
- Habib Hassan Johard Hayat Alia / DAVID Fabrice, 86A route de Parteyi.
Permis de construire : extension et rénovation sur maison existence et rénovation d'une annexe
- COLLOUD Jean François, 51 D rue de Veret.
Permis Modificatif : suppression du carport
- Pour BESSON Alexandre / RICHARD Agnès, rue de Veret - Lot n°5 74140
Permis Modificatif : modification de 2 ouvertures façade EST et création d'une ouverture façade OUEST
- ABDULKADER Rana / TEAM DESIGN ARCHITECTES - CRAWLEY Kevin
25 route de la Pointe. Permis Modificatif : modification façades, portail, terrasse, escalier, teintes, suppression du bardage, piscine existante conservée et non remplacée

Renseignez-vous bien avant de faire vos travaux !

TRAVAUX SOUMIS À DÉCLARATION PRÉALABLE

CLÔTURES

Leur hauteur, couleur et aspect, sont encadrées par **le règlement d'urbanisme (Plui)** en fonction des zones d'habitation (UA, UB, UC, UD...).

L'utilisation d'éléments de type canisse, brande, bâche, film plastique, toile, etc., est interdite.

En bordure de voie publique, les clôtures doivent être obligatoirement à claire-voie (de type lattes, grilles, grillages).

COULEURS FAÇADES OU MENUISERIES

Un nuancier joint en annexe au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal peut être consulté en mairie (service Urbanisme) pour la détermination des couleurs.

Nous vous précisons que le blanc pur n'est pas autorisé.

Les coffres de volets roulants sont interdits en saillie de façade.

INSTALLATION D'UNE POMPE À CHALEUR (PAC)

Afin de limiter les nuisances sonores, mieux vaut éviter de placer l'unité extérieure de votre PAC dans un endroit où l'écho peut être important. Éviter les cours intérieures, les angles. Privilégier une installation surélevée. Placer cette unité le plus loin possible des ouvertures et des pièces de vie.

Pour ne pas gêner le voisinage, la différence de niveau sonore dans les pièces à vivre quand la PAC est allumée doit être inférieure à 5 Db(A) le jour et 3Db(A) la nuit.

Si la PAC est installée à une distance entre 10 m et 20 m de la maison voisine, il est nécessaire de prévoir l'installation de cloisons (écrans) acoustiques spéciales.



DU NOUVEAU DANS LE TRI DE VOS DÉCHETS : RÉSERVEZ GRATUITEMENT VOTRE COMPOSTEUR !

Épluchures de fruits et légumes, résidus de jardinage, restes de nourriture... : tous ces biodéchets représentent aujourd'hui environ 30% de notre poubelle à ordures ménagères. Plutôt que de les jeter à la poubelle et de les incinérer, il est facile de les valoriser en les compostant.

Pour que tous les foyers puissent progressivement adopter ce nouveau geste de tri, et parce que d'ici janvier 2024 ce sera aussi une obligation réglementaire, Thonon Agglomération lance à partir de ce mois d'octobre la **distribution gratuite de composteurs** pour tous les foyers en habitat individuel.

Plus d'informations et réservation d'un composteur : www.thononagglo.fr

3 bonnes raisons de se mettre au compostage :

- Je réduis mes déchets et leur incinération, d'autant plus que les biodéchets sont en grande partie composés d'eau !
- Fini le jus et les mauvaises odeurs dans le sac poubelle.
- Je réalise un engrais naturel et gratuit pour mes plantations.

BROYAGE DE VÉGÉTAUX À DOMICILE : INSCRIVEZ-VOUS DÈS À PRÉSENT !

Avec l'arrivée de l'automne, les équipes de broyage des végétaux à domicile ont repris du service dans l'agglomération. Vous souhaitez limiter vos déplacements à la déchetterie et profiter des bienfaits d'un broyat-maison ? **Inscrivez-vous dès à présent pour bénéficier de ce service offert jusqu'au 22 décembre 2023.** Celui-ci est entièrement gratuit pour les particuliers, pour tout volume de branchages compris entre 2m³ et 25m³. Le service s'accompagne en outre d'une dimension sociale puisque les prestations de broyage sont assurées par du personnel de Chablais Insertion et du LIEN (Léman Initiative Emploi Nature).

Plus d'informations et inscriptions : www.thononagglo.fr - Tél. 04 50 31 25 00

L'info en +

Chaque année, entre 6000 et 7000 tonnes de déchets verts sont déposés dans les déchetteries intercommunales. Or les végétaux - comme les déchets de cuisine - sont 100% recyclables à la maison grâce au compostage, au paillage et au jardinage au naturel.

URBANISME : VENEZ-VOUS INFORMER ET DÉBATTRE

De nouvelles réunions publiques sont programmées dans le cadre de la procédure d'élaboration du PLUi-HM (plan local d'urbanisme intercommunal habitat et mobilité) de Thonon Agglomération, qui porte sur les 25 communes du territoire. **Elles se dérouleront jeudi 30 novembre à 19h à l'Espace Tully à Thonon-les-Bains, et jeudi 7 décembre à 19h à la salle du Coteau à Douvaine** (avec le même déroulé pour l'une et l'autre).

Ces rencontres seront l'occasion de vous informer et d'échanger sur les orientations du «projet d'aménagement et de développement durables intercommunal» (PADDi). Ce document-clé sera concrètement traduit - d'ici 2025 - dans la détermination des règles d'utilisation des sols, son enjeu est donc important.

Les orientations qui seront présentées lors des réunions publiques ont été définies par les élus et la société civile, et placent la transition écologique au cœur du projet. Elles ont été définies après l'identification des grands enjeux en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, sur la base d'un diagnostic réalisé en 2022.



Plus d'informations :
www.thononagglo.fr
Tél. 04 50 31 25 00